

**FR**

***Comité économique et social européen***

***Direction B – Travaux législatifs***

***Section spécialisée «Union économique et monétaire et cohésion économique et sociale»***

**Priorités de la section ECO pour 2018 et au-delà**

**Synthèse**

# **Gouvernance économique et approfondissement de l’UEM**

* Au cours des prochaines années, la section ECO gardera pour principales priorités de mettre l’économie européenne sur la voie d’une convergence, d’une croissance et d’une création d’emplois durables. Un processus graduel d’**approfondissement et d’achèvement de l’UEM** est essentiel à une reprise durable et équilibrée.
* La correction des déséquilibres persistants ainsi que la création d’un climat de confiance à travers l’Europe nécessitent une gouvernance économique plus efficace et plus démocratique, notamment au sein de la zone euro, en particulier compte tenu de facteurs supplémentaires d’incertitude liés au **Brexit**.
* À cette fin, il conviendrait de prendre **à court terme, des mesures concrètes, qui sont possibles dans le cadre du traité actuel** pour améliorer le semestre européen, le plan d’investissement pour l’Europe, la conception des réformes structurelles, l’union bancaire et l’union des marchés des capitaux, ainsi que la participation des parties prenantes au processus de prise de décision.
* À moyen et à long termes, une révision du traité devrait mettre les dispositions institutionnelles en adéquation avec les exigences indispensables d’**une véritable union économique, financière, sociale et politique**, notamment par l’intermédiaire d’une nouvelle convention constitutionnelle à laquelle participeraient activement les représentants de la société civile.

# **Stabilité des marchés financiers et financement de l’économie**

* Il convient de s’attaquer de front à la **pénurie d’investissements** en augmentant et en diversifiant les sources de financement pour les entreprises européennes et les projets à long terme, dans le droit fil du plan d’action pour l’union des marchés des capitaux (UMC).
* La **difficulté d’accès au financement** à laquelle se heurtent de nombreuses entreprises doit être prise très au sérieux. Il y a lieu en particulier de répondre aux besoins de financement des PME de manière prioritaire.
* Un **système financier résistant et fonctionnel et la stabilité financière** sont des conditions indispensables à une croissance économique stable et durable.
* L’**achèvement de l’Union bancaire** et le soutien à un **partage accru des risques** au sein de cette union sont donc primordiaux et doivent être complétés par de nouvelles mesures de réduction des risques.
* Pour le CESE, il importe que les réformes s’appuient sur une approche globale et intégrée.
* En outre, les caractéristiques et possibilités propres aux banques et sociétés d’investissement de petite taille et peu complexes doivent être suffisamment prises en compte (proportionnalité).
* La sortie du Royaume-Uni de l’UE aura un impact considérable, notamment sur les politiques visant à garantir la stabilité financière dans l’UE.

# **Fiscalité**

* Le CESE appuie résolument la Commission européenne et l’OCDE dans leurs efforts visant à promouvoir la **transparence fiscale** et à lutter contre la planification fiscale agressive. Il soutient également le programme ambitieux mis en place par la Commission européenne en vue de **lutter contre l’évasion fiscale**.
* Il accordera une attention particulière à la fiscalité de l’économie du partage, de façon à garantir que toutes les multinationales du secteur des technologies paient leur juste part d’impôts en Europe.
* La relance de l’**assiette commune consolidée pour l’impôt sur les sociétés** (ACCIS), l’**imposition des bénéfices sur le lieu de leur réalisation**, l’amélioration de l’**environnement des entreprises**, l’accroissement de la transparence fiscale et le**renforcement de la coordination au sein de l’UE**, tels sont les grands thèmes auxquels la section ECO donnera la priorité au travers de ses activités sur la fiscalité, en tenant compte également des difficultés supplémentaires engendrées par le Brexit.
* Le CESE poursuivra également ses travaux sur la structure des taux de TVA au sein de l’UE en vue de progresser vers un régime de TVA définitif.

# **Budget de l’UE et ressources propres**

* L’Union européenne doit se voir octroyer les moyens de poursuivre ses priorités stratégiques sans alourdir la pression fiscale sur les citoyens et les entreprises.
* Le budget de l’Union européenne doit être de plus en plus axé sur les résultats. Il devrait avoir un effet de levier et permettre, entre autres, une complémentarité et des économies d’échelle.
* Le CESE considère que le prochain **cadre financier pluriannuel**, qui couvrira la période **après 2021**, devrait servir à orienter davantage le budget de l’UE vers l’emploi, la croissance et la compétitivité.
* Des ressources devraient être mobilisées pour les programmes susceptibles, d’une part, de relancer le développement économique, social et environnemental, l’emploi, l’innovation et la compétitivité et, d’autre part, de répondre à la crise des migrants et des réfugiés, aux questions de sécurité intérieure, aux situations d’urgence extérieures ainsi qu’à la crise qui touche le secteur agricole.
* La **sortie du Royaume-Uni** sera un facteur important dans la conception du budget de l’UE au-delà de 2025, en termes de solde net et dans la manière dont la politique de l’UE et ses priorités pourront se développer.

# **Politique de cohésion et politique urbaine**

* Le CESE est fermement convaincu qu’un **partenariat authentique et profond** améliore considérablement l’efficacité et le succès global de la **politique de cohésion de l’UE**.
* Il est essentiel de disposer d’une **stratégie et d’objectifs simples et réalistes** ainsi que d’un projet unique pour l’Europe à long terme (stratégie UE 2030-2050); les **instruments** juridiques et **financiers** (en particulier les Fonds structurels et d’investissement européens et le Fonds européen pour les investissements stratégiques) doivent être consolidés de manière à garantir une **gouvernance centrale forte et axée sur le développement**.
* Le CESE soutient la mise en œuvre du **programme urbain** de l’UE et poursuivra ses efforts pour que soit tiré parti du potentiel des villes européennes, actuellement sous-utilisé.
* Le CESE continuera de souligner l’**importance des stratégies macrorégionales** qui ont un rôle de plus en plus important à jouer dans l’avenir de l’UE.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_